

Compte rendu de l'audience du 22 octobre 2010

Le vendredi 22 octobre s'est tenue à Nanterre une réunion entre la direction départementale et les organisations syndicales. Les points suivants ont été abordés.

Levallois

Les travaux concernant l'installation du SIP provisoire rue Baudin « avancent très bien » d'après la direction. Le pôle contrôle expertise (PCE) est logé dans les locaux de la trésorerie municipale. Nous avons déploré le fait que le pôle CE et la Fiscalité Immobilière ne soient pas logés dans l'immeuble actuel de la rue Baudin. L'éloignement des différents services ne peut qu'occasionner une gêne pour les agents et les contribuables. La direction a répondu qu'il n'avait pas été possible de louer des locaux sur place en raison du refus du propriétaire de contracter un bail de courte durée.

Courbevoie

Les plans ne sont pas encore validés. La salle de réunion « généraliste » et une salle de formation informatique seront maintenues.

Saint-Cloud

Le rez-de-chaussée devrait être terminé pour la campagne IR. Le déplacement de la FI et de la cellule CSP-DFE à Sèvres devrait intervenir après les vacances de Toussaint. Des places de parking ont été réservées au parking du Théâtre.

Notre délégation a une fois de plus évoqué la demande des agents d'un quart d'heure cantine, d'autant plus attendue avec l'arrivée des travaux. La direction a fait savoir que, conformément au souhait du Directeur, la réponse serait apportée lors du prochain CTP le 15 novembre.

Boulogne

La direction a fait état de l'échec du projet de regroupement sur un seul site de tous les services. Elle a présenté un vaste plan de restructuration des services qui a été validé au niveau central :

- **suppression de deux sites** ; Boulogne sud (rue du Dôme) et celui de la trésorerie municipale (avenue Morizet) dont les locaux seront restitués à la mairie, la disparition de ces deux implantations actuellement en location devant générer des économies ;

- **regroupement des services** sur les deux sites restants: Boulogne-nord (boulevard Jean Jaurès) et l'actuel site de la trésorerie impôts (rue Fessart), le tout s'accompagnant du départ de plusieurs brigades hors de Boulogne.

Le site de Boulogne nord accueillerait les deux SIP, les deux SIE et le PRS, la brigade de contrôle FI quittant le site pour l'antenne de Vanves. Des travaux d'extension du rez-de-chaussée (fin prévisible : hiver 2012) seront effectués, et entraîneront le déplacement au premier étage de l'accueil provisoire. Des armoires de type « compactus » seront installées, ce qui nécessitera le renforcement des planchers. Le fonctionnement en mode définitif devrait intervenir au cours du premier semestre 2012 .

Les capacités de restauration en prévision du regroupement, contrairement à ce qui avait été récemment envisagé, seront intégralement maintenues.

Le bâtiment de la rue Fessart (600 m²) accueillerait la trésorerie municipale, le PCE et les 1^{ère} et 3^{ème} brigades.

La 2^{ème} brigade serait transférée à Issy, la 4^{ème} à Sèvres, la 5^{ème} rejoignant comme prévu Sceaux.

Notre délégation a posé les questions suivantes :

- Boulogne, 3^{ème} ville de la région Ile-de-France, va connaître d'importants projets immobiliers se traduisant par l'arrivée d'un nouveau contingent de population aisée. L'augmentation des charges des services qui en résultera et qui, pour nous, doit se traduire par des effectifs et des surfaces supplémentaires a-t-elle été prise en compte ?

Réponse : des services actuellement disposent de beaucoup de place qu'ils n'auront plus par la suite. Les ratios m²/agent découlant de la politique immobilière de l'état seront respectés. Les charges supplémentaires seront absorbées.

- Que deviennent les postes de contentieux du recouvrement rattachés à la Direction et implantés actuellement à Boulogne nord ?

Réponse : ce point n'est pas encore tranché.

- Quelle solution de restauration pour les agents en poste rue Fessart ?

Réponse : une salle repas existe aujourd'hui et les agents pourront recourir au restaurant de Boulogne nord. D'autres solutions pourront être recherchées. Ce problème sera soumis aux services sociaux.

- Et les parkings ?

Réponse : ce problème n'est pas non plus réglé. Actuellement rue Fessart il n'y a qu'une place de parking. Des recherches seront entamées.

- La direction a vanté la cohérence de son projet : regroupement des SIP et SIE sur le même site. Quelle cohérence, avons-nous objecté, quand le SIE et le pôle CE ne sont pas sur le même site ?

Réponse de la direction : il n'y a pas de légitimité particulière à une proximité géographique SIE-PCE.

- Le site de la rue Fessart se présente sur un seul niveau. Nous avons fait état de l'opposition des agents à un regroupement en plateau et relayé leur demande de cloisonnement.

Réponse : la logique retenue est celle de « petits plateaux » de 8 agents mais un cloisonnement intérieur pourra être envisagé. Sur ce sujet, selon la direction il n'existe pas de consensus entre les agents.

- Quel devenir pour le gardien de Boulogne sud qui perd son poste avec la disparition du site ?

Réponse : la direction s'est engagée à rechercher des propositions de poste de gardien. Nous avons insisté pour que notre collègue ne subisse d'aucune manière l'impact financier de la décision de l'administration.

Calendrier et modalités

Le transfert de la 5^{ème} brigade à Sceaux interviendrait comme annoncé à l'été 2011. Les agents seront installés en plateaux de 3-4 vérificateurs.

Le transfert de la 2^{ème} brigade à Issy est prévu au 1/09/2011 (participation des agents concernés au prochain mouvement de mutation). La salle de réunion en étage sera recloisonnée.

Le transfert de la 4^{ème} brigade à Sèvres est prévu, soit début 2012 (participation des agents au mouvement du 1/9/2011), soit au 1/09/2012 (participation au mouvement 2012). La brigade sera installée dans les locaux prévus pour accueillir certains services de Saint-Cloud pendant les travaux sur ce dernier site.

Les affectations des brigades sur la rue Fessart interviendraient au plus tard en septembre 2012.

La direction réunira (mi-novembre) les personnels pour les informer des conséquences en matière de mutation. Pour les agents demeurant sur la résidence de Boulogne, l'opération n'aura pas d'incidence quant à leur affectation au mouvement national.

Pour les agents (titulaires de leurs postes) des brigades transférées sur une autre résidence, la priorité pour suivre le poste transféré et les garanties de maintien à résidence trouveront à s'appliquer.

La direction a précisé qu'elle ne souhaitait pas bouleverser la composition des brigades et en tiendrait compte (agents ALD et détachés).

Notre appréciation

Le projet de restructuration-concentration de services sur Boulogne, décidé unilatéralement par la direction, indépendamment de toute discussion avec les représentants du personnel et avant tout CTP, a été manifestement conçu dans la précipitation pour obéir à des contraintes financières (restriction générale

des crédits) totalement éloignées de l'intérêt du service et des agents. Il apparaît sous dimensionné pour accueillir les services des Finances Publiques d'une commune de la taille de Boulogne et risque fort de se traduire par un nouvel entassement des agents. Par rapport aux conditions d'hébergement actuelles, pour la majorité des services, il constitue une régression. De nombreux problèmes (espaces de travail, restauration, devenir du gardien, parkings...) demeurent en suspens. Sur la base de ces premières informations la CGT invite les agents à lui faire remonter toutes leurs demandes.

Transfert de la BCR à Issy et de la brigade FI à l'antenne-direction de Vanves

La direction a annoncé le départ de la BCR basée à Vanves pour Issy et l'arrivée concomitante de la brigade de contrôle FI.

La direction a présenté sa décision au motif qu'elle souhaitait que la brigade FI se trouve au plus près de la division correspondante à l'antenne de Vanves, ce qui entraînait du même coup le départ de la BCR.

Les organisations syndicales ont fait remarquer que les agents des deux services n'étaient pas favorables à ces déménagements, que la BCR s'était installée il y a à peine un an, que le motif invoqué pour la présence de la brigade FI sur Vanves pouvait tout aussi bien jouer pour la BCR.

La direction s'est retranchée derrière la décision du pôle fiscal.

Une fois de plus c'est le fait du prince. Les services, les agents sont déplacés comme des pions sans souci de leur intérêt ou des conditions d'exercice des missions.

Brigade de Montrouge

Là encore une délocalisation, à Sceaux en l'occurrence, avec effet au 1er septembre prochain.

La direction n'a pas donné de motif, sinon celui de rapprocher les brigades des pôles CE, en attendant sans doute la prochaine vague de fusion de ces mêmes pôles.

Il est à craindre que l'espace ainsi dégagé ne serve au dépeçage de la trésorerie de Bagneux en vue de la constitution du SIP correspondant. La direction ne cache pas son intention de reprendre les opérations de restructuration-concentration de services après 2012.

Cantine de l'hôtel des finances de Neuilly

Des travaux sont prévus au restaurant inter-entreprises (RIE) qui accueille les agents de Neuilly. Le propriétaire a annoncé qu'à l'issue des travaux, le RIE n'accueillerait plus les agents de la DGFIP. La direction a indiqué que ces travaux ne commenceront qu'en octobre 2011. Selon elle, le propriétaire pourrait revoir sa position. Dans tous les cas, les services sociaux vont rechercher d'autres solutions proches de l'hôtel des finances.

Mesure des locaux par des géomètres

La direction a indiqué qu'il était procédé au métrage systématique de tous les locaux par des géomètres privés dans le cadre de la politique immobilière de l'état. On ne peut que regretter le recours à des géomètres du secteur privé, ce qui accompagne l'affaiblissement constant par l'administration du service public du cadastre.

Accueils de Gennevilliers et de Clichy

Toutes les organisations syndicales sont intervenues pour alerter la direction au sujet des conditions d'accueil à Clichy et à Gennevilliers. La juxtaposition dans un même lieu de l'accueil des SIP et des caisses pour le paiement des impôts, des loyers, etc. crée une énorme confusion en cas d'affluence. Ce sont les collègues de l'accueil qui font les frais du mécontentement des usagers reçus dans ces mauvaises conditions. Nous avons en particulier attiré l'attention de la direction sur l'échéance du 15 novembre qui intervient après quatre jours de fermeture des services (week-end du 11 novembre avec « pont naturel »). Les organisations syndicales ont dénoncé vivement cette situation. **Notre délégation a demandé solennellement que toutes les dispositions soient prises sans délai afin que la sécurité des agents soit assurée.**

M. Rothé, directeur du pôle pilotage et ressources, a annoncé son intention de se rendre sur place en période d'affluence pour juger de la situation.

I.G.F

L'inspection des finances est actuellement présente dans le département et, semble-t-il, réalise une mission sur les DFE. Les organisations syndicales ont demandé à être reçues par l'inspection pour une présentation de la mission ; la direction s'est engagée à transmettre.

Pression statistique

Nous avons fait état de l'exaspération de nombreux collègues face à la pression statistique qui s'exerce sur les services. C'est en particulier le cas d'agents de pôles contrôle-expertise qui ont le sentiment que la direction oppose les services les uns aux autres pour doper la production de fiches 3909 (propositions de vérification).

Les représentants de la direction ont répondu que M. Parini, Directeur Général, s'était très clairement opposé à ces pratiques. Il n'est pas question de mettre les pôles en concurrence et de les opposer les uns aux autres. Selon elle le message a été clairement transmis aux chefs de service.

Par ailleurs, la direction a confirmé que les frais de transports des agents des pôles CE pour se rendre aux comités locaux de programmation sont remboursés par l'administration et que le temps de transport nécessaire pour se rendre de son lieu de travail au lieu de la réunion et en revenir est considéré comme du temps de travail.

Note sur les frais de déplacements

La note départementale dont la publication avait été annoncée pour début septembre par l'administration devrait sortir très prochainement.

Sur toutes les questions, la CGT entend veiller au respect des engagements pris et, en toute circonstance à faire remonter les demandes des personnels.

Pour faire valoir vos droits et vos revendications, rejoignez la CGT Finances Publiques.

Je souhaite adhérer à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade et échelon : Lieu de travail :

A remettre au correspondant de votre site ou à adresser à Carole Lafon, secrétaire de la section Trésor (local CGT, direction départementale des Finances Publiques, 167-177 Av F et I Joliot Curie 92013 Nanterre cedex <mailto:cgt.092@dgfip.finances.gouv.fr>) ou à Luc Benoit, secrétaire de la section Impôts Nord (HDF de Nanterre, 235, avenue Georges Clémenceau 92756 Nanterre 01 41 37 84 53. snadgi-cgt.hauts-de-seine-nord@dgfip.finances.gouv.fr) ou à Philippe Geoffre, secrétaire de la section Impôts Sud (HDF Montrouge, 18 rue Victor Hugo 92121 Montrouge cedex 01 55 58 24 44 <mailto:snadgi-cgt.hauts-de-seine-sud@dgfip.finances.gouv.fr>)